

PETITE ENFANCE EN DANGER !

DE LA CASSE DU SERVICE PUBLIC

A LA REPRESSION ANTISYNDICALE

Voici maintenant plusieurs années que la casse du service public d'accueil des jeunes enfants s'accélère. Les réformes et décrets ne visent qu'à améliorer la "productivité" des établissements aux dépens de la qualité d'accueil et des conditions de travail des salariés.

DEMANTELEMENT DU SERVICE PUBLIC

Parallèlement à ces politiques, c'est tout l'univers de la petite enfance qui est attaqué. Par exemple, suite aux fermetures de classes en école maternelle découlant des dizaines de milliers de suppressions de poste depuis dix ans, des enfants se retrouvent chaque année sans lieux d'accueil à la rentrée.

Concrètement, afin de subvenir aux besoins d'accueil des enfants, l'état plutôt que de choisir de développer les capacités d'accueil en augmentant le personnel, en diminuant le temps de travail pour favoriser la qualité du service, en favorisant l'accès à la formation, choisit la politique la plus destructrice :

- L'augmentation de la capacité d'accueil des assistantes maternelles de 3 à 4 enfants, donc plus de charge pour le personnel et moins d'attention pour les enfants.
- Même logique dans la création de regroupements d'assistantes maternelles pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants sans aucune règle collective de fonctionnement.
- Enfin, la création expérimentale de 8000 places de jardin d'éveil d'ici 2012 pour les enfants de deux à trois ans, prévoyant un taux d'encadrement d'un adulte pour 8 à 12 enfants au lieu d'un pour 8 enfants en âge de marcher actuellement pratiqué dans les crèches.



BUSINESS IS BUSINESS...

Et au-delà de ce projet, l'objectif est d'élargir toujours plus le marché aux entreprises privées dont la finalité est, loin de l'épanouissement des enfants, de réaliser des profits sur le dos des salariés sous payés et précarisés. Car contrairement à une association loi 1901 ou à un service public, une entreprise privée est bien à but lucratif. Par ailleurs, par le biais des subventions de la CAF ou des conseils généraux, c'est encore une fois l'argent public qui sert à alimenter les profits des entreprises privées.

Un exemple illustre particulièrement bien cette politique de privatisation de la petite enfance, celui de la société People and Baby: créée en 2004, cette entreprise n'a cessé depuis de se développer en reprenant des crèches associatives ou municipales, ou en créant des

crèches d'entreprise. Si l'on s'en tient au discours de son PDG, Christophe Durieux, People and Baby "gère à ce jour 65 structures ayant permis la création de plus de 800 emplois répartis dans tout l'hexagone et accueillant individuellement chaque jour plus de 3500 enfants". En théorie, tout semble parfait, mais...

Certainement conscient que le droit du travail est appliqué de manière plutôt approximative dans sa boîte et que ses pratiques managériales entraînent du mal-être et de la souffrance, l'apparition d'une section CNT n'a pas paru de bon augure au PDG. Alors, quand des salariées syndiquées décident le 1er Mars 2010 de se mettre en grève pour défendre leurs conditions de travail, Mr Durieux se fâche tout rouge: mise à pied conservatoire collective! Le motif? Pas très clair: un coup les horaires, le lendemain l'hygiène et l'insubordination. Etrangement, aucun reproche ne leur avait été fait avant cette grève. Leurs entretiens annuels d'évaluation de janvier certifient même qu'elles respectent les normes d'hygiène et de sécurité. L'inspection du travail et la médecine du travail sont également intervenues pour contester la décision de Mr Durieux.: rien n'y fait !

Alors, ils virent trois des salariées, réintègre la représentante syndicale parce qu'il n'a pas le choix, et mute de force la dernière dans une autre crèche ... Quant à la mairie de Paris (socialistes et verts), elle se terre dans un silence éloquent et par là même assume la politique de Durieux, et cela malgré les interpellations des parents, des élus du PC ou du NPA. Depuis, les salariées sont

en lutte en attendant le prud'homme fin juin, et revendiquent leur réintégration immédiate dans la halte-garderie.

Peu importe l'équipe et son projet pédagogique, peu importe le bien-être des enfants, si les salariées s'expriment, elles dégagent! Peu importe l'avis des parents, tant qu'ils payent.

Aujourd'hui, People and Baby brigue de nouveaux marchés dans de nombreuses municipalités. Nous devons arrêter cette privatisation rampante de la petite enfance et défendre la liberté syndicale et les conditions de travail dans ces entreprises privées.

La Fédération CNT des travailleur-se-s de la santé et du social dénoncent les politiques mises en oeuvre par

les gouvernements successifs. Une nouvelle fois, ce n'est pas la qualité du service public et les conditions de travail des personnels qui sont défendues mais la seule volonté de rentabiliser le secteur. Cette politique s'attaquant aux crèches comme aux écoles, il nous semble indispensable de nous organiser conjointement entre parents, professionnels-elles de la petite enfance et enseignant-e-s.

Exigeons des mairies qu'elles remettent en cause leur contrat ou projet de contrat avec People and Baby, tant que les salariées ne seront pas réintégrées dans la halte-garderie et leurs droits respectés. Organisons-nous pour stopper les attaques contre le service public de la petite enfance et refuser le décret Morano.



Nous n'aurons que ce que nous prendrons, renforcez la section syndicale CNT !

Venez visiter le blog de la lutte : <http://peopleandbaby-enlutte.over-blog.com/>
N'hésitez pas à contacter votre section syndicale ! **Section CNT people and baby,**
Fédération CNT des travailleur-se-s-de la santé et du social
33 rue des Vignoles, 75020 Paris • Tél. : 06 19 34 51 27
Mail : sectionpetb@cnt-f.org • <http://www.cnt-f.org/sante-social.rp/>

